



MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Relatif à :

Contrat de maintenance des ascenseurs

CERTIFICAT DE VISITE

Dans le cadre de la consultation mentionnée ci-dessus, une visite préalable des installations est obligatoire pour l'élaboration de l'offre.

M. David Rigoreau, agent de maintenance du collège certifie avoir assuré la visite de :

Nom prénom :

Fonction :

Société :

Le

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance de l'environnement, des conditions d'accès et de l'état apparent des équipements, et renonce à invoquer ultérieurement toute difficulté liée à une méconnaissance des lieux.

D. RIGOREAU

Pour la société.....

Nom.....

Signature

Agent de maintenance